

Un atlas en ligne de la coopération décentralisée française

Communiqué du Ministère des affaires étrangères

mercredi 2 septembre 2009

La Commission nationale de la coopération décentralisée lance son Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures.

Cet Atlas recense de manière cartographique toutes les actions internationales menées par les collectivités territoriales françaises : coopérations décentralisées (y compris les jumelages) et l'ensemble des actions ponctuelles ou non conventionnées. Près de 12129 projets de coopération décentralisée, menés par 4756 collectivités territoriales françaises avec 9889 collectivités partenaires de 140 pays y sont répertoriés à ce jour.



Un outil au service de la cohérence et de l'efficacité des actions extérieures des collectivités territoriales

Vitrine pour les collectivités territoriales, l'Atlas de la coopération décentralisée est un véritable outil au service de la mutualisation et des synergies.

L'Atlas français de la coopération décentralisée est une version mise à jour, améliorée et cartographique de l'ancienne base de données de la coopération décentralisée lancée en 2003 sur France Diplomatie. Le recensement des projets menés s'est fait à partir de deux téléprocédures dématérialisées, l'une permettant aux collectivités territoriales et aux acteurs de la coopération décentralisée (ong, associations...) de recenser et détailler les projets menés et l'autre permettant à nos ambassades et opérateurs (Agence France de Développement et CulturesFrance) de compléter les informations répertoriées.

Cet Atlas en ligne est d'une part un outil fiable visant à une meilleure connaissance de la coopération décentralisée. D'autre part, il constitue un instrument au service de la cohérence et de l'efficacité des actions extérieures des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale. L'objectif est ici, au sein de la nouvelle Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, d'améliorer la cohérence de la réponse française aux enjeux globaux, dans le respect de l'autonomie de gestion des collectivités territoriales, tout en recherchant, dans la concertation et dans le travail en réseau, une meilleure efficacité et une plus grande coordination et en favorisant une gouvernance multi-niveaux.

La France est le seul pays membre de l'Union européenne à disposer d'un tel instrument à l'échelon national.

Trois accès possibles

Accès monde : consulter les projets menés par continent et par pays

Accès France : consulter les projets menés par région, par département et par collectivité

Recherche avancée : faire des recherches en saisissant un mot-clé ou en croisant plusieurs données de votre choix (thématiques, pays, région, cofinancements, partenaires...)

- Lire la suite de la présentation, et accéder à l'Atlas, sur le [site du MAE](#)

P.-S.

- Consulter aussi sur le site d'Adéquations les [Ressources documentaires Agendas 21 et coopération internationale](#)
